



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS RIGNACOIS
Procès-verbal séance publique du Conseil communautaire
du 09 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six et le neuf juin à vingt heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni à la mairie de Rignac sous la présidence de Jean-Marc CALVET.

Etaient présents : ROUQUETTE Dominique, VINEL Marylène, GRANIER Samuel, RIGAL Nelly, OLIVIE Benoît, ROZIERES Nathalie, RUFIE Bertin, BESSIERE Jean-Louis, PRADELS Dominique, BOUYSSOU Yves, SCHENFEIGEL Yves, LACASSAGNE Bérengère, TEULIER Julien, MAZARS Yves, FRAYSSE Kévin, SIRMAIN Samuel, CALVET Jean-Marc, MIRABEL Isabelle, ISSALY Jean-Pierre, GLADIN Nathalie, PRADELS Michel, MARTY Maurice, DELTORT Marie-Anne, CAPMARTIN Marion.

Procuration : ACQUIER Gilles (Procuration à PRADELS Dominique)

Absent excusé : SANTOS Lucille

Secrétaire de séance : Kévin FRAYSSE

Quorum : 14

ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

2026-64	Approbation du procès-verbal de la séance du 3 avril 2026
2026-65	Désignation d'un secrétaire de séance
2026-66	Ajout d'une délibération
2026-67	Commissions intercommunales
2026-68	Conseil d'exploitation de l'Office de Tourisme du Pays Rignacois – Désignation des membres du 2ème collège
2026-69	Désignation d'un représentant à la Mission locale
2026-70	Mise en place d'un fonds de concours – Voirie
2026-71	Echange de terrain – Zone activités Montplaisir
2026-72	Tarif de la cantine

Délibération n° 2026 – 64 : Institutions et vie politique Approbation du procès-verbal de la séance du 3 avril 2026
--

Monsieur le Président demande au Conseil Communautaire d'approuver le procès-verbal de la séance du 3 avril 2026 qui a été envoyé à chaque membre.

Le Conseil Communautaire approuve ce procès-verbal à l'unanimité.

Abstentions : 0

Exprimés : 25

Pour : 25

Contre : 0

Délibération n° 2026 – 65 : Institutions et vie politique Désignation d'un secrétaire de séance
--

Monsieur le Président demande au Conseil Communautaire de bien vouloir procéder à l'élection d'un secrétaire de séance.

Kévin FRAYSSE est élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Abstentions : 0

Exprimés : 25

Pour : 25

Contre : 0

Délibération n° 2026 – 66 : Institutions et vie politique
Ajout de délibération à l'ordre du jour

Monsieur le Président propose de rajouter une délibération à l'ordre du jour concernant :

- Fixation du prix du repas de la cantine

Le Conseil Communautaire autorise l'examen de cette délibération.

Abstentions : 0

Exprimés : 25

Pour : 25

Contre : 0

Décisions du Président

Monsieur le Président présente les décisions prises dans le cadre des délégations consenties par le Conseil Communautaire :

- ☐ **Reprise de l'éclairage dans les gymnases**
 - Gymnase du stade, Entreprise Broussy pour un montant de 9 981,80 € HT
 - Gymnase André Jarlan, Entreprise Broussy pour un montant de 29 606,92 € HT
- ☐ **Voirie**
 - Reprise d'un mur sur la commune de Mayran. Entreprise Sirmain pour un montant de 7 964 € HT

Le Conseil Communautaire prend acte de ces décisions.

Décisions prise dans le cadre des délégations consenties au Bureau par le conseil communautaire

Monsieur le président présente les décisions prises dans le cadre des délégations consenties par le Conseil Communautaire ci-après :

Création de postes saisonniers :

- La création de deux postes d'agents contractuels dans le grade d'adjoint technique à temps complet pour l'entretien et l'accueil de la piscine de Rignac.
- La création d'un poste d'agent contractuel dans le grade d'éducateur territorial des activités physiques et sportives à temps complet pour exercer les fonctions de Maître-Nageur Sauveteur à la piscine de Rignac.
- La création d'un poste d'agent contractuel dans le grade d'adjoint administratif pour une durée hebdomadaire de 18,75 heures/semaine pour l'accueil de l'Office de tourisme du Pays Rignacois, de l'accueil du bureau d'accueil de tourisme à Belcastel et les remplacements à l'entretien et l'accueil de la piscine de Rignac.
- La création d'un poste d'agent contractuel dans le grade d'adjoint administratif pour une durée hebdomadaire de 24 heures/semaine pour le bureau d'accueil de tourisme de Bournazel et l'entretien de la piscine de Rignac.
- La création d'un poste d'agent contractuel dans le grade d'adjoint technique pour une durée hebdomadaire de 29.5 heures/semaine pour la collecte des ordures ménagères et l'entretien de la piscine de Rignac.
- La création d'un poste d'agent contractuel dans le grade d'adjoint technique pour une durée hebdomadaire de 31 heures/semaine pour l'accueil à la déchèterie et l'entretien de la piscine de Rignac.

Création de postes :



☐ **Ecole de Rignac :**

- Création d'un poste permanent d'adjoint technique de 3.5h/semaine pendant la pause méridienne de 12h à 13h10

☐ **Service technique :**

- Création d'un poste de Technicien à temps plein en remplacement du poste d'agent de maîtrise principal.

☐ **Déchèterie**

- Création d'un poste supplémentaire de saisonnier à 19h/s pour le gardiennage de la déchèterie au mois d'août.

Délibération n ° 2026 - 67 : Fonctionnement des assemblées Commissions intercommunales

Exposé :

M. le Président indique que l'organe délibérant peut former, pour l'exercice d'une ou de plusieurs compétences, des commissions chargées d'étudier et de préparer des décisions. Il détermine le nombre, la composition et le fonctionnement de ces commissions de travail. Les commissions peuvent être permanentes (pour l'ensemble du mandat) ou temporaires (limitées à l'étude d'un seul dossier).

Monsieur le Président propose :

Commission « Développement économique » - Vice-Président Dominique ROUQUETTE

Commission « Voirie et environnement » - Vice-Président Yves MAZARS

Commission « Vie scolaire et périscolaire » - Vice-Président Michel PRADELS

Commission « Culture et Communication » - Vice-Président Isabelle MIRABEL

Commission « Numérique et innovation » - Vice-Président Jean-Louis BESSIERE

Décision :

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve à l'unanimité la création et la composition des commissions ci-dessous :

☐ **Commission « Développement économique » - Vice-Président Dominique ROUQUETTE**

COMMUNE	NOM
ANGLARS	Samuel Granier
AUZITS	Bertin Rufié
BELCASTEL	Jean-Louis Bessièrès
BOURNAZEL	Dominique Pradels
ESCANDOLIERES	Yves Schenfeigel
GOUTRENS	Julien Teulier
MAYRAN	Yves Mazars
RIGNAC	Nathalie Gladin

Ainsi que les membres du bureau.

☐ **Commission « Voirie et environnement » - Vice-Président Yves MAZARS**

COMMUNE	NOM
ANGLARS	Dominique Rouquette
AUZITS	Bertin Rufié
BELCASTEL	Jean-Louis Bessière
BOURNAZEL	Dominique Pradels
ESCANDOLIERES	Yves Schenfeigel
GOUTRENS	Julien Teulier
MAYRAN	Samuel Sirmain
RIGNAC	Jean-Pierre Issaly

☐ **Commission « Vie scolaire et périscolaire » - Vice-Président Michel PRADELS**

COMMUNE	NOM
ANGLARS	Marilène Vinel
AUZITS	Nathalie Rozières
BELCASTEL	Jean-Louis Bessière
BOURNAZEL	Gilles Acquier
ESCANDOLIERES	Yves Bouyssou
GOUTRENS	Bérengère Lacassagne
MAYRAN	Yves Mazars
RIGNAC	Marie-Anne Deltort

☐ **Commission « Culture et Communication » - Vice-Président Isabelle MIRABEL**

COMMUNE	NOM
ANGLARS	Samuel Granier
AUZITS	Nathalie Rozières
BELCASTEL	Jean-Louis Bessières
BOURNAZEL	Gilles Acquier
ESCANDOLIERES	Yves Schenfeigel
GOUTRENS	Bérengère Lacassagne
MAYRAN	Yves Mazars
RIGNAC	Nathalie Gladin

☐ **Commission « Numérique et innovation » - Vice-Président Jean-Louis BESSIERE**



COMMUNE	NOM
ANGLARS	Nelly Rigal
AUZITS	Lucille Santos
BELCASTEL	Jean-louis Bessière
BOURNAZEL	Gilles Acquier
ESCANDOLIERES	Yves Bouyssou
GOUTRENS	Julien Teulier
MAYRAN	Samuel Sirmain
RIGNAC	Isabelle Mirabel

Abstentions : 0

Exprimés : 25

Pour : 25

Contre : 0

Délibération n° 2026 – 68 : Institutions et vie politique
Conseil d'exploitation de l'Office de Tourisme du Pays Rignacois – Désignation des
membres du 2^{ème} collège

Exposé :

Monsieur le Président présente la liste des candidatures ci-après au 2^{ème} Collège des membres du conseil d'exploitation de l'Office de Tourisme du Pays Rignacois :

Claude POMIE, Sylvie VIDAL, Marie-Noëlle DANTAN, Michèle FAGEGALTIER, José ARAUJO, Fabienne LANDES, Jon LARREGARAY CASADO, Claire PUECH, Sarah DONOVAN, Martine FERFOURY, Maxime FABRE, Luis AGUIAR FONSECA, Béatrice FERRAND, Audrey FRERY, Jean-Bernard AVABY, Ludovic COMTAT

Décision :

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire désigne à l'unanimité les membres ci-dessus au conseil d'exploitation de l'Office de Tourisme du Pays Rignacois dont la composition est arrêtée comme suit :

Rappel du Collège 1 : Nelly RIGAL, Samuel GRANIER, Nathalie ROZIERES, Lucille SANTOS, Jean-Louis BESSIERE, Gilles ACQUIER, Dominique PRADELS, Yves BOUYSSOU, Yves SCHENFEIGEL, Bérengère LACASSAGNE, Julien TEULIER, Yves MAZARS, Samuel SIRMAIN, Jean-Marc CALVET, Isabelle MIRABEL, Jean-Pierre ISSALY, Nathalie GLADIN.

Collège 2 : Claude POMIE, Sylvie VIDAL, Marie-Noëlle DANTAN, Michèle FAGEGALTIER, José ARAUJO, Fabienne LANDES, Jon LARREGARAY CASADO, Claire PUECH, Sarah DONOVAN, Martine FERFOURY, Maxime FABRE, Luis AGUIAR FONSECA, Béatrice FERRAND, Audrey FRERY, Jean-Bernard AVABY, Ludovic COMTAT

Abstentions : 0

Exprimés : 25

Pour : 25

Contre : 0

Délibération n° 2026 – 69 : Institutions et vie politique
Désignation d'un représentant à la Mission locale

Exposé :



Monsieur le Président expose au Conseil Communautaire qu'à la suite des élections municipales et au renouvellement des élus de la communauté de communes, il convient de désigner un représentant auprès de la mission locale.

Monsieur le Président propose de désigner M. Dominique ROUQUETTE.

Décision :

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire valide la désignation de M. Dominique ROUQUETTE en tant que représentant auprès de la Mission locale.

Abstentions : 0

Exprimés : 25

Pour : 25

Contre : 0

Délibération n° 2026 – 70 : Finances locales Mise en place d'un fonds de concours - Voirie

Exposé :

Monsieur le Président indique au Conseil communautaire que la Communauté de Communes supporte des charges importantes en raison du niveau de compétences qui lui incombent.

Pour lui permettre de poursuivre la réalisation des travaux sur la voirie d'intérêt communautaire, la Communauté de Communes sollicite en 2026 de la part des Communes membres le versement d'un fonds de concours tel que prévu à l'article L 5214-16 du Code Général des Collectivités Territoriales. Le fonds de concours sollicité est d'un montant total de 105 000 euros sur un programme d'investissement de 250 000 euros.

Il se répartit comme suit :

Montant des travaux HT	250 000 €
Subvention DETR	40 000 €
Montant des travaux net de subvention	210 000 €
Part EPCI	105 000 €
Fonds de concours de communes	105 000 €
Répartition :	Montant par commune
ANGLARS	17 507 €
AUZITS	14 689 €
BELCASTEL	7 117 €
BOURNAZEL	7 893 €
ESCANDOLIERES	6 801 €
GOUTRENS	13 827 €
MAYRAN	9 139 €
RIGNAC	28 027 €
TOTAL	105 000 €

Décision :

Après en avoir délibéré, le conseil de communauté :

- Décide de solliciter en 2025 de la part des communes membres le versement d'un fonds de concours d'un montant global de 105 000 euros pour la réalisation de travaux sur la voirie d'intérêt communautaire ;
- Approuve la répartition telle que présentée ;
- Précise que ce fonds de concours sera soumis au vote concordant des conseils municipaux ;
- Autorise M. le Président à signer tous pièces relatives au versement de ce fonds de concours.

Abstentions : 0

Exprimés : 25

Pour : 25

Contre : 0

**Délibération n° 2026 – 71 : Domaine et patrimoine
Echange de terrain – Zone activités Montplaisir**

Monsieur Jean-Marc Calvet intéressé l'affaire a quitté la salle et ne prend part ni au débat ni au vote

Exposé :

Monsieur le 1^{er} Vice-Président rappelle au conseil communautaire les acquisitions foncières qui ont été réalisées dans le cadre du projet de déplacement de la zone d'activité de Vèzes au rond-point de Montplaisir sur la commune de Rignac.

Il indique que Jean-Marc CALVET est propriétaire de plusieurs parcelles sur la future zone d'activité de Montplaisir et qu'il demande à l'échanger avec une parcelle appartenant à la Communauté de Communes située à Vèzes, classées en zone AP du PLUI, et comme indiqué dans le PV du 20 janvier 2026.

Parcelles cédées par M. Jean- Marc CALVET à la CCPR

Section	N°	Lieu-dit	Superficie
ZA	36	Tronc-Biel	1.256 m ²
ZA	54	Tronc-Biel	23.467 m ²
ZA	40	Tronc-Biel	119 m ²
ZA	58	Tronc-Biel	141 m ²
		Total	24.983 m²

Parcelles cédées par la CCPR à M. Jean-Marc CALVET

Section	N°	Lieu-dit	Superficie
G	1153	Vèzes	24 647 m ²
		Total	24.647 m²

Monsieur le 1^{er} Vice-Président précise que cet échange se fera sans soulte, les parcelles cédées étant de valeur identique soit 24 500 euros (vingt-quatre mille cinq cents euros).

Décision :

Après exposé de la situation, et après en avoir délibéré, le conseil communautaire à l'unanimité :

- Valide l'échange sans soulte de terrain entre M. Jean-Marc CALVET et la Communauté de communes du pays rignacois ;
- Décide que les frais de géomètre et de notaire seront pris en charge par la collectivité ;
- Autorise M. le 1^{er} Vice-Président à signer tous les documents afférents à cette affaire et à signer l'acte d'échange qui sera reçu par Maître FALIP.



Abstentions : 0

Exprimés : 25

Pour : 25

Contre : 0

Délibération n° 2026 - 72 : Finances locales Tarif de la cantine

Exposé :

Monsieur le Président indique que Nos invités de Bruéjols, qui fournit les repas des cantines d'Anglars, d'Auzits, d'Escandolières, de Goutrens, de Mayran et de Rignac, propose une nouvelle convention pour l'année 2026/2027.

Monsieur le Président précise que le prix est augmenté de 8 centimes passant de 4,60 € à 4,68 €. Il indique que les mêmes prix seront pratiqués par l'Auberge du Donjon qui fournit l'école de Bournazel.

Il est proposé de fixer le prix du repas facturé aux familles à 4,68 €.

Proposition pour l'année scolaire 2026 - 2027	CANTINE	4,68 €/repas
---	---------	--------------

Décision :

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire à l'unanimité,

- Accepte cette proposition ;
- Fixe à compter de la rentrée de septembre 2026 les prix du repas servi dans les cantines scolaires à 4,68 €.

Abstentions : 0

Exprimés : 25

Pour : 25

Contre : 0

Dossiers en cours

ZAE Montplaisir

Présentation du projet d'aménagement et du coût estimatif des travaux.

Etudes 2026 et recherche de subventions - Travaux au 1^{er} semestre 2027.

Volet économique

Une réunion avec toutes les forces vives du territoire sera programmée à l'automne

Centre médical

La création de 3 cabinets de consultation supplémentaires est en cours. Le planning des travaux est respecté. Les travaux devraient être achevés à la fin de l'été.

Projet de création d'un conseil intercommunal de jeunes

La mise en œuvre de ce projet est prévue pour la rentrée prochaine. Un élu référent sera désigné par commune.



Agenda

Bureau communautaire : 7 juillet à 17h et 8 septembre à 17h

Prochain conseil communautaire : le 8 septembre à 20h30

Le Président

Le secrétaire de séance